

■ 555, boul. René-Lévesque O.
9^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1B1 CANADA
(514) 861-0809

Télécopieur (514) 861-0881
Internet info@zba.ca

■ 1145, boul. Lebourgneuf
Bureau 220
Québec (Québec)
G2K 2K8 CANADA
(418) 626-2360

Télécopieur (418) 626-1423
Internet info@zba.ca

Plan stratégique 2010-2015 du secteur apicole du Québec

Rapport final

Pour :



FÉDÉRATION DES APICULTEURS
DU QUÉBEC

31 mai 2010



Zins Beausnesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION



	Page
1. Mise en contexte et objectifs du plan stratégique	2
2. La Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ)	6
2.1 La mission (objet)	7
2.2 Les membres	8
2.3 Les dirigeants	9
2.4 Les ressources	10
2.5 L'organisation du travail	11
2.6 L'environnement d'affaires	12
2.7 Autre association d'apiculteurs : USAQ	12
3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec	13
4. Enjeux prioritaires, objectifs et pistes d'action	25
5. Responsables et partenaires, échéancier, budget et financement possible	35



1. Mise en contexte et objectifs du plan stratégique

1. Mise en contexte et objectifs du plan stratégique



- **L'objectif principal** du présent mandat confié à **Zins Beuchesne et associés** est d'accompagner les administrateurs et représentants de la **FAQ** dans la réalisation de la **planification stratégique 2010-2015 du secteur apicole du Québec**, incluant préalablement une **analyse de la situation du secteur** et le **diagnostic stratégique** en découlant.
- Ce plan doit d'ailleurs répondre aux objectifs spécifiques suivants :
 - décrire la **mission** du secteur apicole et de la **FAQ**;
 - décrire le **contexte** dans lequel évoluent l'ensemble du secteur et la **FAQ**;
 - identifier les **forces** et les **faiblesses** du secteur apicole, ainsi que les opportunités et les menaces présentes dans l'environnement;
 - identifier les **enjeux d'organisation, commerciaux et techniques** auxquels fait face le secteur apicole du Québec;
 - **partager** et **valider le diagnostic** auprès du comité de travail mis en place pour cette étude;
 - recueillir les **perceptions de l'industrie** apicole québécoise sur les défis et priorités à inclure dans le nouveau plan stratégique pour la période 2010-2015;
 - définir les **enjeux prioritaires**, les **objectifs** sous-jacents et les **moyens / pistes d'action pour les atteindre**;
 - identifier les **indicateurs de performance** utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats.



1. Mise en contexte et objectifs du plan stratégique...

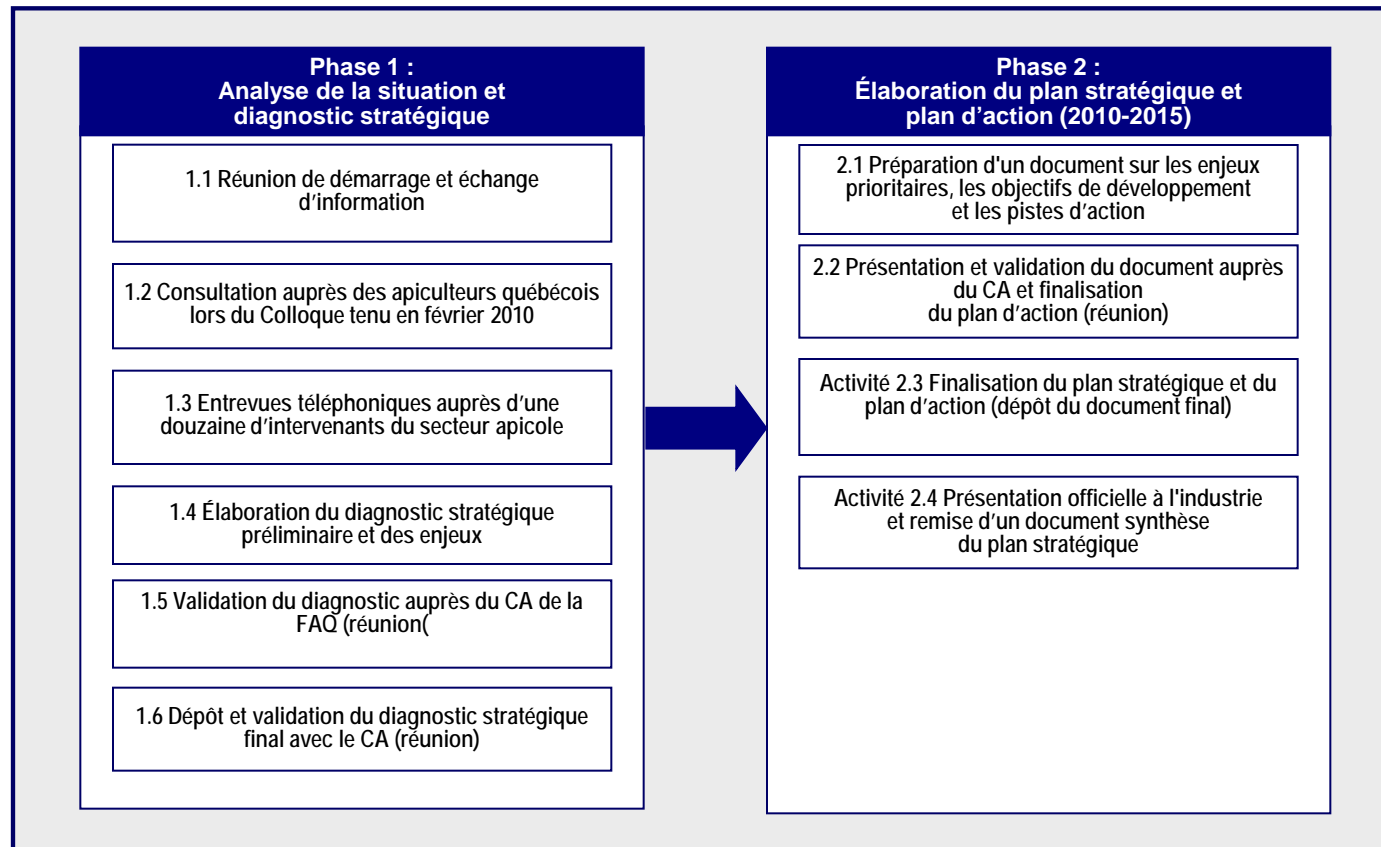


- Ce mandat s'inscrit aussi dans un contexte où la mise en place du nouveau Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés (PAFRAPD) demande aux requérants de participer à une réflexion ainsi qu'à une planification stratégique de leur secteur.
- On trouvera donc dans les pages subséquentes :
 - un rappel de la démarche méthodologique suivie par **Zins Beuchesne et associés**;
 - une présentation de la Fédération des apiculteurs du Québec (**FAQ**);
 - un rappel du diagnostic stratégique, ainsi que les enjeux et défis auxquels fait face le secteur apicole;
 - les enjeux prioritaires, les objectifs et les pistes d'action qui en découlent;
 - les responsables et partenaires pour mettre en œuvre le plan, l'échéancier de réalisation, le budget et le financement possible pour chacune des pistes d'action.

1. Mise en contexte et objectifs du plan stratégique...



- La démarche méthodologique de la planification stratégique suivie par **Zins Beuchesne et associés** figure ci-après :





2. La Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ)

2. La Fédération des apiculteurs du Québec



2.1 La mission (objet)

- Le **Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ)** est une association professionnelle, non gouvernementale, représentant les apiculteurs du Québec. Elle est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), et était affiliée jusqu'à cette année au Conseil canadien du miel.
- En place depuis 1979, la **FAQ**, anciennement la Fédération des producteurs de miel du Québec, a pour mission (objet) **d'étudier, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres.**
- De ce fait, elle peut particulièrement :
 - grouper les syndicats de producteurs apicoles;
 - administrer les plans conjoints des producteurs apicoles et aider à leur gestion tel que résolu par l'assemblée générale;
 - administrer des programmes, services, plans ou activités concernant les producteurs apicoles;
 - étudier les problèmes relatifs à la production et à la mise en marché de produits apicoles;
 - coopérer à la vulgarisation ainsi qu'au développement de la science agronomique et des techniques de production apicole;
 - renseigner les producteurs sur la production et la vente de produits apicoles;
 - surveiller et inspirer les législations intéressant ses membres;
 - favoriser l'estime des producteurs apicoles par l'opinion publique;
 - favoriser la mise sur pied de toute organisation susceptible d'aider ses membres;
 - voir aux intérêts du développement à court, moyen et long terme de l'apiculture.



Zins Beauchesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION

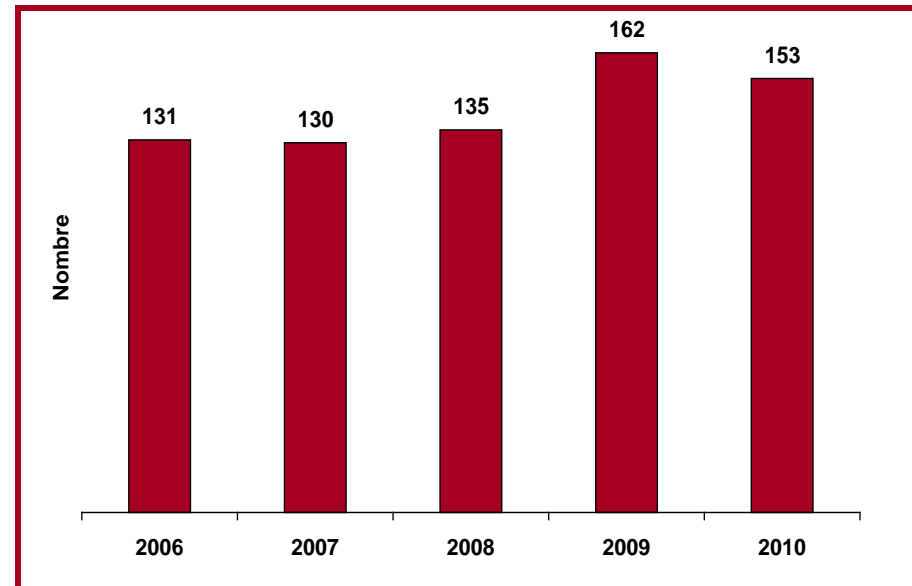
2. La Fédération des apiculteurs du Québec...



2.2 Les membres

- Peut être **membre** de la **FAQ**, tout syndicat régional d'apiculteurs pourvu :
 - qu'il ait son siège social sur le territoire de la Fédération;
 - que ses objectifs soient compatibles avec ceux de la Fédération;
 - qu'une demande d'adhésion ait été soumise pour étude et acceptation au conseil d'administration de la Fédération;
 - qu'il se conforme à la loi sur les syndicats professionnels;
 - qu'il se conforme au protocole administratif régissant les relations Fédération-membres;
 - qu'il se conforme aux règlements de la Fédération;
 - qu'il n'exerce pas des activités inconciliables avec celles de la Fédération ou prendre des attitudes publiques opposées à celles de la Fédération.
- En 2010, on dénombre 153 membres à la FAQ.
- Malgré une légère baisse en 2010, le nombre de membres tend à s'accroître depuis le milieu des années 2000.
- Selon la direction de la FAQ, cet accroissement du nombre d'apiculteurs membres peut s'expliquer par l'arrivée de nouveaux apiculteurs formés lors de la première formation en apiculture donnée par le Cégep d'Alma (AEC en apiculture), ainsi que le vote éventuel des apiculteurs pour le projet de plan conjoint (incitant certains apiculteurs à se prévaloir de leur droit de vote).
- Toujours selon la FAQ, la baisse observée entre 2009 et 2010 peut s'expliquer par un manque d'intérêt des membres dû aux conflits dans le milieu ou par l'arrêt de leur production apicole.

Évolution du nombre de membres au Québec de 2006 à 2010



Zins Beauchesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION

2. La Fédération des apiculteurs du Québec...



- La majorité des membres de la **FAQ** ont 50 ruches ou moins. Cependant, le tableau ci-après permet de constater que la **FAQ** regroupe des apiculteurs de taille très variée. Les différentes catégories de cotisation de membres en 2009 (catégories de 1 à 5) ont sensiblement le même poids d'une année à l'autre et s'apparentent à la répartition du secteur (recensement du MAPAQ - 2009). Toutefois, la proportion d'apiculteurs de 50 ruches ou moins est plus importante dans le secteur (données du MAPAQ : 76%) qu'au sein de la **FAQ** (56%).

Catégories FAQ		Répartition (n=153)
Catégorie 1	1 à 50 ruches	56%
Catégorie 2	51 à 100 ruches	11%
Catégorie 3	101 à 250 ruches	15%
Catégorie 4	251 à 500 ruches	6%
Catégorie 5	501 ruches et plus	12%

Source : La Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ).

Catégories MAPAQ		Répartition (n=375)
Catégorie 1	1 à 50 ruches	76%
Catégorie 2	51 à 100 ruches	8%
Catégorie 3	101 à 250 ruches	9%
Catégorie 4	251 à 500 ruches	2%
Catégorie 5	501 ruches et plus	5%

Source : MAPAQ (Claude Boucher).

2.3 Les dirigeants

- La **FAQ** est administrée par un conseil d'administration (**CA**) dont le nombre est égal à une fois le nombre de syndicats-membres, plus le président, deux vice-présidents élus. Les syndicats-membres proviennent des cinq groupes de régions définies soit :
 - région de Québec et est de la province;
 - région du nord-ouest du Québec;
 - région de la Mauricie, Centre du Québec et Estrie;
 - région de Saint-Hyacinthe;
 - région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Les membres du CA sont élus par l'assemblée générale annuelle selon la procédure d'élection de la FAQ. Le CA nomme un secrétaire et un trésorier qui doivent être choisis hors du conseil.
- Un comité exécutif se compose du président et des deux vice-présidents.

Zins Beachesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION

2. La Fédération des apiculteurs du Québec...



2.4 Les ressources

Ressources humaines

- La **FAQ** bénéficie de ressources humaines, soit :
 - une secrétaire à temps plein pour les tâches administratives courantes;
 - une aide à forfait pour la comptabilité.

Ressources financières

- La **FAQ** est financée par différents programmes d'aide, services vendus, de même que par les contributions des membres :
 - contribution des membres pour une somme d'environ 18 000 \$ en 2008-2009;
 - services vendus aux membres pour environ 25 000 \$ annuellement;
 - aide financière du MAPAQ dans le cadre du programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés d'un montant d'environ 40 000 \$ annuellement;
- Le budget de fonctionnement est donc d'environ 85 000 \$ pour l'année budgétaire 2009-2010 (incluant les cotisations des membres).
- Les différentes catégories de cotisation de membres en 2008-2009 se répartissaient comme suit :

Cotisation des membres de la FAQ – 2008-2009

Catégories		Cotisation (taxes incluses)
Catégorie 1	1 à 50 ruches	101,59 \$
Catégorie 2	51 à 100 ruches	163,67 \$
Catégorie 3	101 à 250 ruches	248,33 \$
Catégorie 4	251 à 500 ruches	349,92 \$
Catégorie 5	501 ruches et plus	496,65 \$

- Elle comprend la cotisation à la **FAQ**, un abonnement à la revue l'Abeille, une cotisation au syndicat de la région du membre et une participation au fonds de recherche.

Zins Beausnesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION

2. La Fédération des apiculteurs du Québec...



Ressources matérielles

- Le siège social de la **FAQ** est situé à la Maison de l'UPA à Longueuil où il dispose de locaux administratifs et d'équipements modernes et fonctionnels mis à sa disposition. L'adresse de son bureau est la suivante :
 - Fédération des apiculteurs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 225
Longueuil (Québec) J4H 4E7

2.5 L'organisation du travail

■ Le conseil d'administration (CA) :

- s'occupe de la direction générale de la Fédération;
 - prépare le programme des activités de l'année;
 - donne suite aux décisions prises à l'AGA et aux assemblées extraordinaires;
 - s'adjoit des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets;
 - nomme les personnes habilitées à signer les chèques et effets bancaires pour et au nom de la Fédération;
 - étudie et dispose des demandes d'affiliation et d'adhésion comme membre;
 - administre et gère le ou les plans conjoints dont l'administration est confiée à la Fédération;
 - ratifie la nomination des administrateurs entre les assemblées annuelles, lorsque nécessaire;
 - administre tout programme, activité ou service de la Fédération.
- Le **comité exécutif** administre les affaires courantes de la **FAQ** et prépare le budget. Il doit faire rapport de ses actes au CA chaque fois qu'il se réunit.
 - La **FAQ** a accès aux différentes ressources de l'UPA.

2. La Fédération des apiculteurs du Québec...



2.6 L'environnement d'affaires

■ La FAQ :

- est un organisme syndical, non gouvernemental;
- est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA);
- est constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* (L.R.Q., c.2-40).

■ Enfin, notons que la **FAQ** travaille en étroite collaboration avec les organismes du secteur apicole, tels que :

- le ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ);
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC);
- l'Union des producteurs agricoles (UPA);
- le Conseil en développement de l'agriculture du Québec (CDAQ);
- la Financière agricole du Québec (FADQ).

2.7 Autre association d'apiculteurs : USAQ

- Une autre association apicole a été créée en 1987, appelée **l'Union des syndicats apicoles du Québec (USAQ)**.
- Selon les mémoires déposés par la **FAQ** à la Commission sur l'Avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec et contestés par **l'USAQ**, la **FAQ** et **l'USAQ** ne partagent pas la même vision de l'apiculture au Québec.
- **L'USAQ** ne nous a pas fourni de données sur son membership et ne dispose pas de site Internet connu ou accessible.



Zins Beauchesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION



3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec



3.1 Les faits saillants de l'analyse

- La production canadienne de miel est d'environ 30 000 tonnes (30 M de kg) et globalement décroissante depuis 2001. Le miel provient principalement des provinces des Prairies (80% de la production).
- La production québécoise de miel, qui s'établit autour de 1 245 tonnes (1,2 M de kg, soit environ 3% de la production canadienne) avec de fortes variations annuelles, dépend en grande partie du rendement des ruches, lui-même très variable selon les conditions climatiques et les maladies.
- Les tendances de production au Québec depuis le milieu des années 2000 sont les suivantes :
 - diminution de la production et du rendement des ruches;
 - stabilité du nombre de producteurs;
 - variations annuelles du nombre de ruches.
- Au niveau de la commercialisation, on note, depuis 2005, une **stabilité** de la valeur de la production (excepté une hausse en 2008), probablement attribuable à la hausse globale du prix de vente du miel.
- Concernant le prix du miel, c'est surtout les prix aux consommateurs qui ont augmenté. La **hausse des prix de vente du miel** des dernières années a donc surtout été profitable pour les chaînes de vente au détail, qui achètent des grossistes (transformateurs ou emballeurs) et revendent aux consommateurs avec une marge en augmentation. Le producteur vendant directement à la ferme a aussi profité de la hausse des prix. Par contre, leur volume de ventes est plus petit.
- En termes de **consommation de miel**, on constate que celle-ci affiche une certaine **stabilité** depuis le début des années 2000 **pour l'ensemble du Canada**, mais une légère **hausse pour le Québec**. Comparativement aux autres produits sucrants dont la consommation diminue, le miel tire plutôt bien son épingle du jeu.

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



- Pour les apiculteurs, dont très peu éprouvent des difficultés de commercialisation, les éléments les plus importants pour leur entreprise sont de **garantir la santé des abeilles**, demeurer en production, offrir des produits du Québec et améliorer la rentabilité de l'entreprise. La recherche pour la santé des abeilles est d'ailleurs jugée comme le principal défi d'un secteur où le rendement subit de fortes variations annuelles.
- L'enquête réalisée auprès des apiculteurs lors du Colloque de février 2010 a aussi permis de faire ressortir les constats suivants :
 - une augmentation de la taille des exploitations;
 - les doubles emplois : la moitié des producteurs apicoles bénéficient d'un autre revenu à l'extérieur de son exploitation, souvent à temps plein;
 - l'importance des revenus de pollinisation;
 - le recours important aux programmes d'aide, surtout pour les plus grandes exploitations;
 - l'augmentation du chiffre d'affaires global;
 - **mais la fragilité financière de la moitié des entreprises;**
 - une perception que le chiffre d'affaires des entreprises va augmenter dans le futur.
- Les marchés que les apiculteurs favorisent sont la vente à la ferme et le commerce de détail, là où les prix sont les plus intéressants.
- Leurs principaux concurrents perçus par les apiculteurs ayant complété un questionnaire sont le miel des autres provinces et des autres pays (Argentine, Brésil, Australie, Chine, États-Unis, Europe de l'Est, Chili et Mexique).
- Les intervenants interrogés dans le cadre de ce mandat ont des opinions similaires aux apiculteurs quant aux éléments devant être les plus importants pour les producteurs, les marchés les plus intéressants, les principaux concurrents et les principaux défis.

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



- Les consultations ont aussi permis de mettre en lumière la réalité très différente vécue par les petites exploitations apicoles d'une part, et les plus grandes, d'autre part.
- Ainsi, les petites exploitations :
 - dépendent davantage d'un autre revenu;
 - sont relativement plus nombreuses à avoir connu une baisse de leur chiffre d'affaires au cours des trois dernières années;
 - sont moins portées à réaliser des investissements;
 - ont tendance à octroyer le phénomène d'augmentation de leur chiffre d'affaires à l'augmentation de la production/du nombre de ruches, à une augmentation de leur mise en marché (de nouveaux produits transformés) et à la diversification de leurs produits à vendre;
 - accordent plus d'importance à tous les défis cités en premier mais aussi à l'accès aux services-conseils et au fait d'offrir une production biologique en plus forte proportion;
 - privilégient la vente à la ferme;
 - accordent relativement plus d'importance aux défis que sont la recherche pour la santé des abeilles et la promotion du miel québécois auprès des consommateurs.
- Tandis que les plus grandes :
 - sont plus diversifiées (autres produits et services que la vente de miel);
 - utilisent davantage les programmes gouvernementaux;
 - sont davantage confrontées à la problématique de relève;
 - investissent davantage dans la machinerie, l'équipement, les véhicules et les bâtiments;
 - connaissent davantage de difficulté pour commercialiser le miel ambré et foncé ou brun;
 - ont tendance à attribuer le phénomène d'augmentation de leur chiffre d'affaires à l'augmentation du marché de la pollinisation;
 - accordent plus d'importance que les autres au financement des investissements, à la gestion de la trésorerie et à la gestion des ressources humaines;
 - privilégient plus que les autres la commercialisation sous forme de regroupements volontaires;
 - accordent relativement plus d'importance aux défis que sont la concertation du milieu et la promotion de la certification du miel 100% québécois de la Fédération, malgré le fait que ce dernier élément se retrouve à l'avant-dernier rang (face aux autres éléments mesurés).

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



- S'appuyant sur l'analyse de la situation du secteur apicole québécois, des consultations réalisées auprès des producteurs et des intervenants du secteur, un diagnostic stratégique a été posé et validé par le CA de la **FAQ**.

Forces et atouts du secteur apicole québécois

■ Production

- La capacité de produire un miel québécois de qualité et d'une grande diversité de fleurs.
- La tendance à l'augmentation du chiffre d'affaires des apiculteurs et les perspectives de croissance perçues.
- L'augmentation de la taille moyenne des exploitations.
- La valeur à la hausse de la pollinisation au Québec.
- Les équipements/installations de recherche disponibles pour le secteur apicole.
- Une formation spécialisée – AEC en apiculture - actuellement donnée au Cégep d'Alma mais pouvant être accessible dans les autres régions du Québec.

■ Consommation

- L'importance de l'origine québécoise du miel pour les consommateurs.
- La forte pénétration du miel au sein de la population (70% des ménages en consomment).
- La confiance des consommateurs dans les vertus du miel.
- Le prix de vente au détail et semi-détail en augmentation au cours des dernières années.
- Les produits qui sont en adéquation avec certaines tendances alimentaires en termes de consommation de produits plus « santé », « naturels », et du terroir.
- Une stabilité dans la consommation per capita au Canada et en augmentation au Québec.

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



Faiblesses et contraintes du secteur apicole québécois

■ Les entreprises

- La fragilité financière de plus de la moitié des entreprises, et ce, malgré l'augmentation du chiffre d'affaires de certaines.
- La grande variété d'entreprises (petites vs grosses) qui ont des priorités, des réalités et des défis parfois différents.
- Le fait que le revenu apicole soit souvent insuffisant pour faire vivre l'exploitant, qui a donc une autre activité professionnelle.
- L'instabilité du rendement du miel par ruche, d'année en année, au Québec.
- Les départs à la retraite de certains producteurs d'expérience.

■ Le secteur

- La forte variabilité des quantités de miel produites au Québec, avec une tendance à la diminution depuis 2005.
- Le faible poids du Québec, en termes de production, à l'échelle canadienne.
- Le manque de concertation de l'ensemble du secteur et notamment les divergences de points de vue entre les deux associations sectorielles existantes.
- La mise en marché déficiente du produit fini (peu de valorisation du produit par la transformation, l'emballage, le positionnement en magasin).
- Le manque de communication et de promotion auprès du grand public.
- La masse critique de producteurs québécois peu importante.
- Une formation spécialisée en apiculture (AEC) encore peu connue.
- Le retrait du Québec au Conseil canadien du miel (CCM) par manque de ressources financières.
- Aucune évaluation de la santé des ruches (pour le marché de la pollinisation).
- Le manque de services offerts aux membres (p. ex. : fermeture de l'unité de désinfection, service d'inspection des ruches, manque de techniciens apicoles, etc.).
- Les programmes d'aide financière peu adaptés à la situation des apiculteurs.

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



Opportunités de développement

- L'augmentation du nombre de ruches sur le territoire québécois.
- L'intérêt grandissant des consommateurs pour les produits « santé », « naturels » et du terroir.
- La mise en valeur des attributs favorables du miel.
- Le développement du marché des ventes à la ferme et des marchés publics.
- La différenciation de produits (à valeur ajoutée, notamment selon la variété de fleurs) afin de se distinguer des produits des autres pays.
- Le développement d'abeilles québécoises, plus résistantes aux différentes maladies, conditions environnementales et climatiques.
- La disponibilité de subvention pour la R&D et aide à l'innovation, permettant l'amélioration de nouvelles techniques de production, etc., mais actuellement mal utilisées.
- Le développement de la pollinisation.
- Le recours éventuel à la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.
- Le potentiel de marché du miel (qui est supérieur à la production actuelle).
- L'existence de plusieurs réseaux de distribution.
- Le développement de nouveaux produits pour de nouveaux marchés (p. ex. : produits médicinaux, cosmétiques, etc.).



Zins Beauchesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



Menaces présentes dans l'environnement

- La santé des abeilles, qui peut être affectée par les pesticides, les méthodes de production (p.ex. : usage intensif de pesticides, monoculture), le climat, etc.
- La situation économique défavorable.
- L'augmentation du coût de production et du prix de vente aux consommateurs (qui aurait un impact sur les volumes d'achat).
- Les difficultés de production souvent liées aux maladies des abeilles, au climat, etc.
- La compétition des autres miels et des autres substituts aux sucres naturels.
- L'importation de miel en provenance de pays étrangers pouvant contenir des résidus indétectables et non permis au Canada.
- Le faible attrait du secteur pour la relève en raison des problèmes de rentabilité.
- L'utilisation de mauvaises pratiques par certains apiculteurs.
- La dissension des apiculteurs face à la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.
- La perte de financement pour la recherche sur les abeilles.

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



- À la lumière du diagnostic stratégique posé sur le secteur, un certain nombre d'enjeux ont été identifiés. Ils se divisent en trois grandes catégories, soit les enjeux d'organisation, les enjeux commerciaux et les enjeux techniques.

Enjeux d'organisation

L'accès à des services-conseils et de soutien technique pour l'ensemble des apiculteurs

- Considérant les pertes de colonies des entreprises apicoles québécoises, ainsi que le besoin de relève du secteur, **l'accès à des services-conseils est primordial pour le maintien et/ou l'avancement des connaissances et techniques de travail des apiculteurs.**

La concertation du secteur apicole

- Actuellement composé de plusieurs organisations telles que la Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ), l'Union des syndicats apicoles du Québec (USAQ), la Table filière apicole et autres intervenants, le secteur apicole du Québec souffre d'un **manque de solidarité, de collusion, de communication, d'organisation et d'entente entre ces diverses organisations et les apiculteurs qui en font partie.**
- Pour la survie, la santé et le développement à long terme du secteur apicole du Québec, **il apparaît important que les différentes instances s'entendent sur l'organisation du secteur, les rôles et la coordination des actions et interventions de chacune.**

La formation spécialisée

- D'avoir une formation spécialisée est un atout considérable pour le secteur. Cependant, il est nécessaire d'en faire profiter les entreprises et, au besoin, de faciliter l'accès à cette formation si l'on souhaite soutenir l'amélioration continue des connaissances dans le secteur.

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



Enjeux commerciaux

La promotion du miel 100% Québec

- À l'heure actuelle, peu d'outils mettent en valeur la provenance du miel québécois. En lien avec l'intérêt des consommateurs à connaître **la provenance** et les **méthodes de fabrication** des produits alimentaires, en plus de **l'authenticité** des produits qu'ils consomment, le secteur apicole québécois aurait avantage à **promouvoir le miel 100% Québec**. Toutefois, les producteurs québécois doivent être en mesure de fournir les quantités demandées par les acheteurs. Or, on constate que la production varie énormément annuellement, et ne couvre pas les besoins du marché.

L'encadrement et le développement, de façon durable, du marché de la pollinisation

- Dans la mesure où les cheptels québécois sont **grandement sollicités par les services de pollinisation**, tout en étant exposé à **plusieurs maladies, parasites et agents polluants**, il s'avère primordial **d'encadrer et de développer, de façon durable, le marché de la pollinisation au Québec**.
- L'enjeu est d'autant plus important, puisque la demande de pollinisation **requiert parfois des ruches d'autres provinces (p. ex. : l'Ontario)**, au désavantage des producteurs québécois qui se voient privés d'un revenu potentiel, tout en augmentant les risques de maladies et de contamination de leurs cheptels.

L'adaptation des programmes d'appui financier

- Pour permettre aux apiculteurs de les soutenir dans leur développement et/ou de leur permettre d'effectuer des investissements dans leur entreprise, il est nécessaire de leur **offrir un soutien financier en lien avec la réalité des enjeux du secteur**. Or, les différents programmes de soutien financier existants ne semblent pas être adaptés à la situation des apiculteurs qui demeure **instable d'une année à l'autre**.

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



La mise en marché et la promotion des produits du miel

- En lien avec la R&D effectuée dans le secteur, la **mise en marché de produit fini / à valeur ajoutée** par la transformation, l'emballage ou le positionnement en magasin demeure un défi et un enjeu de taille, tout comme la **promotion du miel de façon générique**. Cette dernière pourrait d'ailleurs mettre de l'avant les **nombreux attributs santé, naturel, non-pasteurisé, bio, sans résidus**, ce qui serait favorable à la consommation des produits issus de la production apicole québécoise.

Un meilleur accès aux réseaux de distribution

- Le marché québécois fournit aux apiculteurs qui le souhaitent **plusieurs réseaux de distribution pour le miel et les produits dérivés**. Néanmoins, l'accès à ces réseaux demeure un enjeu pour le secteur apicole, particulièrement en ce qui a trait au marché du détail et de la grande distribution, qui demandent aux producteurs de s'ajuster à de multiples exigences, telles que de lui fournir de grands volumes de miel, mais lui offre de plus faibles marges bénéficiaires.
- De plus, avec l'objectif d'augmenter les marges de profits des apiculteurs du Québec, le **développement du marché des ventes à la ferme (circuits courts), des marchés de niche, des boutiques spécialisées, des marchés publics, ainsi qu'une offre regroupée garantissant un prix plus intéressant aux vraciers**, devrait être envisagée dans le futur.

Le développement de nouveaux produits innovateurs et de produits à valeur ajoutée

- Afin d'augmenter la valeur ajoutée des produits du miel et ainsi éviter de dépendre du prix mondial du miel, le secteur apicole québécois à d'avantage **innover et à développer de nouveaux produits** de niche à valeur ajoutée pouvant même desservir de nouveaux marchés (p. ex. : produits médicinaux, cosmétiques, propolis, produits transformés à valeur ajoutée qui utilisent le miel, produits de niche par type de fleurs, etc.).

3. Diagnostic stratégique et enjeux du secteur apicole du Québec...



Enjeux techniques

L'intensification de la recherche pour la santé des abeilles

- En termes d'enjeux techniques, l'**intensification de la recherche pour la santé des abeilles** est primordiale au secteur afin de lui apporter la **stabilité du rendement du miel par ruche** d'année en année, permettant ainsi une **meilleure santé financière** des entreprises du secteur.

L'augmentation et stabilisation du volume de production de miel au Québec

- Les données sur le secteur apicole (p. ex. : la production, le rendement de miel par ruche, l'évolution du nombre de ruches au Québec, les importations et les exportations de miel naturel, etc.) démontrent à quel point le **volume de production de miel du Québec** est un enjeu majeur pour le secteur, puisqu'il est **encore faible et beaucoup plus fluctuant face à la production totale du Canada et face à la demande québécoise**.

L'encadrement de la gestion du rucher des producteurs québécois

- Relevant à la fois des associations du secteur et des producteurs apicoles en tant que tels, la **gestion des ruchers** est un enjeu de taille pouvant à la fois permettre un **meilleur suivi de la production québécoise**, des différents **indicateurs de performance** du secteur, mais avant tout de **structurer et planifier les actions** entreprises par les apiculteurs en termes de **production**, de **reproduction/achat d'abeilles reines**, de **prévention des maladies**, d'**utilisation des pesticides**, etc.

La mise en place d'un système de traçabilité et de suivi des récoltes

- Considérant la réalité du secteur apicole au Québec, les demandes de la part des grandes chaînes de distribution ainsi que des préoccupations des consommateurs sur l'origine des produits alimentaires qu'ils achètent, la mise en place d'un **système de traçabilité** et d'une **structure** permettant le **suivi des récoltes** est un enjeu important pour les apiculteurs.



4. Enjeux prioritaires, objectifs et pistes d'action

4. Enjeux prioritaires, objectifs et pistes d'action



Enjeux prioritaires, objectifs et pistes d'action

- Le but ultime de cette planification stratégique est d'accroître la **rentabilité des entreprises** du secteur apicole québécois, ce qui favorisera à terme l'expansion des entreprises du secteur ainsi que la relève et l'augmentation du nombre d'apiculteurs au Québec.
- Pour cela, **trois enjeux prioritaires** ont été retenus par le CA de la FAQ et constitueront autant de « chantiers » sur lesquels travailler collectivement au cours des prochaines années :
 1. **L'amélioration de la santé des abeilles.**
 2. **L'encadrement et le développement du marché de la pollinisation.**
 3. **La structuration de la mise en marché :**
 - 3.1 **la stabilisation des volumes de production de miel au Québec;**
 - 3.2 **l'origine du miel (provenance du Québec);**
 - 3.3 **la qualité et la salubrité dans la production de miel;**
 - 3.4 **l'accès aux réseaux de distribution par les apiculteurs.**
- Pour chaque enjeu prioritaire, les objectifs sous-jacents et les pistes d'action à mettre en œuvre pour les atteindre, de même que les indicateurs de performance pouvant être utilisés afin de mesurer l'atteinte des résultats, sont présentés dans les tableaux aux pages suivantes.
- Pour réaliser les pistes d'actions **la concertation et la mobilisation** des divers représentants et organismes du secteur **sera essentielle** afin que ceux-ci s'entendent sur les objectifs et les moyens à mettre en œuvre et puissent identifier ceux qui en assureront la réalisation. Ils devront pouvoir mobiliser les apiculteurs à cotiser sur certains projets.

Enjeu 1. L'amélioration de la santé des abeilles



Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
<p>1.1 Réduire le taux de mortalité des abeilles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À 10% en hiver • À 5% en été 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intensification de la recherche ➤ Identification des produits à utiliser ➤ Prévention des maladies ➤ Utilisation des services vétérinaires et conseils ➤ Remise à jour de la régie des ruchers ➤ Programme de contrôle de la performance des ruches ➤ Programme de sélection des abeilles/éleveurs de reines abeilles 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité en hiver et en été • Information contenue dans la régie des ruchers et mise à jour
<p>1.2 Identifier les maladies afin de mieux les prévenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intensification de la recherche en lien avec les universités et centres de recherche ➤ Suivi des bactéries et du cycle de développement des maladies pour mieux les prévenir ➤ Plus grand soutien technique du MAPAQ pour la désinfection des ruches ➤ Maintien des ruchers et du centre apicole au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD): technicien 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir faire et connaissances répertoriés • Soutien fourni par le MAPAQ (nombre d'heures, ressources ou \$) • Technicien au CRSAD
<p>1.3 Encourager l'utilisation du service vétérinaire du MAPAQ et des services conseils par les apiculteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire connaître davantage les services vétérinaires et conseils et les rendre plus accessibles ➤ Augmentation du nombre d'heures des services conseils à l'apiculture ➤ Formation et implication d'un plus grand nombre de vétérinaires en région 	<ul style="list-style-type: none"> • Notoriété des services offerts • Nombre d'apiculteurs utilisant les services • Nombre d'heures fournies pour les services conseils à l'apiculture • Nombre de formations données aux vétérinaires • Nombre d'heures consacrées par les vétérinaires

Enjeu 1. L'amélioration de la santé des abeilles...



Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
1.4 Intensifier la recherche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de projets avec les universités visant l'amélioration de la santé des abeilles ➤ Poursuite des efforts avec le CRSAD et le CDAQ pour déposer des projets de recherche ➤ Augmentation du Fonds de recherche ➤ Création d'une Fondation privée de soutien à la recherche ➤ Implication du milieu pour favoriser des projets où il y a une participation des apiculteurs et créer des effets de levier 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets créés • Nombre de demandes effectuées • Montants en subventions reçus • Montants reçus dans le Fonds de recherche • Existence d'une Fondation privée et montants reçus
1.5 Améliorer les connaissances des meilleures pratiques dans le secteur apicole au Québec	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instauration d'un système de vigie des meilleures pratiques favorisant la santé des abeilles ➤ Diffusion de l'information ➤ Participation à des colloques internationaux/séminaires (p.ex. Apimondia) ➤ Adhésion au Conseil canadien du miel (CCM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de documents constituant la base de données de la vigie du secteur • Nombre de diffusions et de participations à des événements (séminaires, colloques, etc.) ou au CCM

Enjeu 2. L'encadrement et le développement du marché de la pollinisation



Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
2.1 Offrir un service d'encadrement clair pour négocier des contrats de location de ruches «standards» pour la pollinisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de normes officielles ou de standards ➤ Négociation avec les utilisateurs de ruches (p. ex. : bleuetières) pour garantir les standards ➤ Formation des apiculteurs et diffusion d'information sur les standards 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats « normés » ou de standards • Nombre de formations • Nombre de diffusions
2.2 Promotion du marché de la pollinisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement du nombre d'apiculteurs dans le domaine de la pollinisation afin de répondre à la demande ➤ Recueil d'information des apiculteurs (inspection et évaluation des ruches) ➤ Développement d'avantages concurrentiels et faire affaires avec les pollinisateurs du Québec ➤ Analyse des pratiques d'affaires des pollinisateurs de l'Ontario et rajustement concurrentiel ➤ Accréditation des membres pollinisateurs pour garantir la qualité des abeilles aux clients ➤ Regroupement des pollinisateurs au sein de la FAQ pour échanger sur les paramètres de la pollinisation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion plus large de cette information ▪ Établissement de meilleures pratiques ➤ Démarchage d'utilisateurs de ruches pour proposer les services des membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'apiculteurs dans le domaine de la pollinisation • Veille concurrentielle • Programme d'accréditation ou de reconnaissance • Nombre d'apiculteurs regroupés garantissant la qualité des abeilles

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché



3.1 La stabilisation des volumes de production de miel au Québec.

Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
3.1.1 Augmenter de 5% la part de marché du Québec par rapport à la production canadienne (autosuffisance de 25% au Québec)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation et regroupement volontaire de l'offre pour mieux répondre à la demande ➤ Augmentation des ruches et meilleure gestion des ruches afin d'en augmenter la performance ➤ Promotion du miel québécois (publicité, étiquetage, certification) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du volume • Part de marché • Nombre d'apiculteurs participant à une offre regroupée • Indicateurs de performance des ruches • Activités et montants investis dans la promotion du miel québécois
3.1.2 Stabiliser les volumes offerts annuellement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion des inventaires ➤ Maintien du Programme de paiement anticipé (PPA) ➤ Accroissement de la connaissance des programmes Agristabilité et AgriQuébec par les apiculteurs ➤ Regroupement volontaire de l'offre afin de faciliter la gestion et le contrôle des inventaires, la certification de l'origine et la mise en marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Notoriété des programmes • Utilisation des programmes • Nombre d'apiculteurs participant à une offre regroupée • Augmentation des prix aux apiculteurs
3.1.3 Améliorer le suivi des récoltes de miel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un système de traçabilité de la production du miel au Québec ➤ Élaboration d'une structure permettant le suivi de la production d'année en année 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de traçabilité • Nombre d'apiculteurs-utilisateurs du système de traçabilité
3.1.4 Accroître le nombre d'apiculteurs et encourager la relève apicole	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication et publicité sur la formation spécialisée pouvant être disponible non seulement au Lac-St-Jean mais accessible partout au Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communications et publicités • Nombre d'étudiants inscrits aux formations par année

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché...



3.2 L'origine du miel (provenance du Québec).

Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
3.2.1 Augmenter le nombre d'apiculteurs qui ont la certification 100% Québec garantissant la provenance et la qualité du miel	<ul style="list-style-type: none">➤ Programme de traçabilité➤ Formation offerte aux nouveaux apiculteurs➤ Publicité, promotion de la certification auprès des apiculteurs➤ Tarification modulée en fonction de la taille des apiculteurs pour favoriser l'accès des plus petits à la certification (p.ex. en fonction des volumes)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'apiculteurs certifiés• Volume de miel concerné transigé
3.2.2 Accroître la visibilité du miel 100% Québec	<ul style="list-style-type: none">➤ Meilleur étiquetage➤ Négociations avec les chaînes de détail afin de donner un meilleur accès aux produits québécois➤ Publicité et promotion de la certification auprès du grand public	<ul style="list-style-type: none">• Notoriété du miel 100% Québec• Part de marché du miel 100% Québec• Nombre d'apiculteurs affichant la mention 100% Québec

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché...



3.3 La qualité et la salubrité dans la production du miel.

Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
3.3.1 S'assurer de la constance dans la qualité du miel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instauration d'un programme de traçabilité ➤ Meilleur contrôle de la qualité et de la salubrité chez les apiculteurs (Agence d'inspection des aliments) ➤ Formation et diffusion aux apiculteurs du guide des bonnes pratiques ➤ Développement d'un cahier de charge (associé à 100% Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du système de traçabilité • Nombre d'apiculteurs participants • Indicateurs de qualité / salubrité • Nombre de documents diffusés • Taux d'application des bonnes pratiques
3.3.2 Améliorer les pratiques de régie des ruches et de gestion des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'outils et de matériel d'information sur les bonnes pratiques en termes de régie des ruches (p. ex. : entretien des ruchers, utilisation des pesticides, etc.) et de gestion des entreprises (p. ex. : administration, comptabilité générale, etc.) ➤ Mise en place d'un système d'aide aux nouveaux apiculteurs (p. ex. : à l'aide d'accompagnement, de mentorat, d'aide monétaire, etc.) ➤ Sollicitation des institutions d'enseignement agricole pour la mise en place de formations continues répondants aux besoins et problématiques actuels du secteur apicole 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils et de matériel d'information existant • Nombre d'accompagnateurs / mentors qui offrent leurs services aux nouveaux apiculteurs du secteur • Nombre d'apiculteurs participant aux activités • Nombre de représentations auprès des institutions d'enseignement • Nombre de formations continues mises en place • Satisfaction des apiculteurs
3.3.3 Assurer la qualité par un label (étiquetage) qui la garantit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion auprès des apiculteurs de la certification 100% Québec qui garantit des critères de qualité ➤ Élaboration d'une convention de prix et de mise en marché pour le miel certifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'apiculteurs affichant le label • Existence de la convention

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché...



3.4 L'accès aux réseaux de distribution par les apiculteurs.

Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
3.4.1 Favoriser davantage le regroupement volontaire de l'offre pour accéder aux grandes chaînes	<ul style="list-style-type: none">➤ Établissement d'une convention de prix et de mise en marché pour le miel➤ Négociation de meilleurs prix pour le vrac (réduire l'écart entre le vrac et le semi-détail)➤ Représentations auprès des producteurs-transformateurs➤ Diffusion d'information sur la structure de prix et ce qui revient aux apiculteurs	<ul style="list-style-type: none">• Existence d'une convention• Prix négocié pour le vrac• Nombre de représentations• Nombre de diffusions
3.4.2 Faire la promotion du miel québécois auprès des chaînes et auprès du grand public	<ul style="list-style-type: none">➤ Démarche systématique et présentation auprès des chaînes➤ Publicité, promotion auprès du grand public	<ul style="list-style-type: none">• Taux de pénétration du miel québécois dans les chaînes• Volume de vente• Activités et montants investis dans la promotion du miel québécois

4. La concertation et la mobilisation du secteur



Objectifs spécifiques à atteindre	Pistes d'action	Indicateurs de performance
4.1 S'entendre entre producteurs apicoles sur les objectifs et pistes d'action (et sur qui les réalise)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion et explication du plan stratégique ➤ Diffusion d'informations régulières sur les décisions et réalisations de la FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Notoriété et compréhension du plan • Nombre de personnes présentes aux activités de présentation • Nombre de communiqués / informations diffusés aux apiculteurs
4.2 Réintégrer le Conseil canadien du miel où se discutent les enjeux, politiques, législations, et maladies des abeilles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reprise de contact avec le CCM ➤ Définition d'une stratégie d'implication ➤ Identification d'un mode de financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux activités du Conseil • Obtention de fonds à cet effet
4.3 Mobiliser les membres afin de les faire réaliser que pour accroître la rentabilité et les volumes de production, il faut investir temps et argent dans leur industrie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de dispositifs de communication afin d'informer davantage les membres de la FAQ des divers projets ou « chantiers », des développements du secteur, des prix du marché et de l'évolution de celui-ci, etc. ➤ Mise à jour régulière de la section « Actualité » et « Membres » sur le site Internet de la FAQ ➤ Organisation de quelques activités d'information et de consultation par année 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communiqués et informations transmises aux membres de la FAQ • Nombre d'activités réalisées • Nombre de participants aux activités
4.4 Négocier des programmes d'aide financière, du soutien, des services-conseils, en lien avec la réalité des enjeux du secteur apicole	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroître la communication entre les différentes associations du secteur de l'apiculture au Québec ➤ Accroître les représentations auprès des différentes instances et partenaires d'importance du secteur apicole 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la communication entre les différentes associations du secteur de l'apiculture au Québec • Accroître les représentations auprès des différentes instances et partenaires d'importance du secteur apicole
4.5 Revoir la structure de financement du développement du secteur apicole	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un comité 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du financement des activités de développement de la FAQ



5. Responsables et partenaires, échéancier, budget et financement possible

Enjeu 1. L'amélioration de la santé des abeilles



Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>1.1 Réduire le taux de mortalité des abeilles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intensification de la recherche ➤ Identification des produits à utiliser ➤ Prévention des maladies ➤ Utilisation des services vétérinaires et conseils ➤ Remise à jour de la régie des ruchers ➤ Programme de contrôle de la performance des ruches ➤ Programme de sélection des abeilles/éleveurs de reines abeilles 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Producteurs de reines abeilles • Intervenants gouvernementaux • CRSAD • CCTT • Centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Projet(s) • Subventions possibles
<p>1.2 Identifier les maladies afin de mieux les prévenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intensification de la recherche en lien avec les universités et centres de recherche ➤ Suivi des bactéries et du cycle de développement des maladies pour mieux les prévenir ➤ Plus grand soutien technique du MAPAQ pour la désinfection des ruches ➤ Maintien des ruchers et du centre apicole au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD): technicien 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • MAPAQ • CRSAD • Centres de recherche • Vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet(s) • Subventions possibles • Interne
<p>1.3 Encourager l'utilisation du service vétérinaire du MAPAQ et des services conseils par les apiculteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire connaître davantage les services vétérinaires et conseils et les rendre plus accessibles ➤ Augmentation du nombre d'heures des services conseils à l'apiculture ➤ Formation et implication d'un plus grand nombre de vétérinaires en région 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Intervenants gouvernementaux (MAPAQ) • Services conseils • Vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Partenariat

Enjeu 1. L'amélioration de la santé des abeilles...



Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>1.4 Intensifier la recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de projets avec les universités visant l'amélioration de la santé des abeilles ➤ Poursuite des efforts avec le CRSAD et le CDAQ pour déposer des projets de recherche ➤ Augmentation du Fonds de recherche ➤ Création d'une Fondation privée de soutien à la recherche ➤ Implication du milieu pour favoriser des projets où il y a une participation des apiculteurs et créer des effets de levier 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Intervenants gouvernementaux • CCTT • Centres de formation • Centres de recherche • CRSAD • CDAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions possibles • Partenariat • Levées de fonds pour la fondation
<p>1.5 Améliorer les connaissances des meilleures pratiques dans le secteur apicole au Québec Instauration d'un système de vigie des meilleures pratiques favorisant la santé des abeilles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion de l'information ➤ Participation à des colloques internationaux/séminaires (p.ex. Apimondia) ➤ Adhésion au Conseil canadien du miel (CCM) 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • CRAAQ • ITA et centres de formation apicoles • Services conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions possibles • Partenariats • Interne

Enjeu 2. L'encadrement et le développement du marché de la pollinisation



Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>2.1 Offrir un service d'encadrement clair pour négocier des contrats de location de ruches « standards » pour la pollinisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de normes officielles ou standards ➤ Négociation avec les utilisateurs de ruches (p. ex. : bleuetières) pour garantir les standards ➤ Formation des apiculteurs et diffusion d'information sur les standards 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Syndicats de producteurs utilisant la pollinisation 	<ul style="list-style-type: none"> • An 1 • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Projet(s) • Subventions possibles
<p>2.2 Promotion du marché de la pollinisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement du nombre d'apiculteurs dans le domaine de la pollinisation afin de répondre à la demande ➤ Recueil d'information des apiculteurs (inspection et évaluation des ruches) ➤ Développement d'avantages concurrentiels de faire affaires avec les pollinisateurs du Québec ➤ Analyse des pratiques d'affaires des pollinisateurs de l'Ontario et rajustement concurrentiel ➤ Accréditation de membres pollinisateurs pour garantir la qualité des abeilles aux clients ➤ Regroupement des pollinisateurs au sein de la FAQ pour échanger sur les paramètres de la pollinisation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion plus large de cette information ▪ Établissement de meilleures pratiques ➤ Démarchage d'utilisateurs de ruches pour proposer les services des membres 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • An 2 • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Subventions possibles (pour efforts hors Québec)

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché



3.1 La stabilisation des volumes de production de miel au Québec.

Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>3.1.1 Augmenter de 5% la part de marché du Québec par rapport à la production canadienne (autosuffisance de 25% au Québec)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation et regroupement volontaire de l'offre pour mieux répondre à la demande ➤ Augmentation des ruches et meilleure gestion des ruches afin d'en augmenter la performance ➤ Promotion du miel québécois (publicité, étiquetage, certification) 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • CDAQ • CRAAQ • Table Filière • INSA • Intervenants gouvernementaux (MAPAQ) 	<ul style="list-style-type: none"> • An 2 • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Subventions possibles • Partenariats
<p>3.1.2 Stabiliser les volumes offerts annuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion des inventaires ➤ Maintien du Programme de paiement anticipé (PPA) ➤ Accroissement de la connaissance des programmes Agristabilité et AgriQuébec par les apiculteurs ➤ Regroupement volontaire de l'offre afin de faciliter la gestion et le contrôle des inventaires, la certification de l'origine et la mise en marché 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Financière agricole du Québec • Intervenants gouvernementaux (MAPAQ) 	<ul style="list-style-type: none"> • An 1 (en lien avec la certification) 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Projet(s) • Subventions possibles • Partenariats
<p>3.1.3 Améliorer le suivi des récoltes de miel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un système de traçabilité de la production du miel au Québec ➤ Élaboration d'une structure permettant le suivi de la production d'année en année 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Fournisseurs d'équipement • Intervenants gouvernementaux • Centres de recherche • Services conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • An 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Projet(s) • Subventions possibles

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché...



3.1 La stabilisation des volumes de production de miel au Québec (suite).

Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>3.1.4 Accroître le nombre d'apiculteurs et encourager la relève apicole</p> <p>➤ Communication et publicité sur la formation spécialisée pouvant être disponible non seulement au Lac-St-Jean mais accessible partout au Québec</p>	<ul style="list-style-type: none">• FAQ	<ul style="list-style-type: none">• Intervenants gouvernementaux (MAPAQ, Emploi Québec)• Cégeps et institutions d'enseignement ou de formation• Services de formation continue• Commissions scolaires	<ul style="list-style-type: none">• An 1• En continu	<ul style="list-style-type: none">• Interne• Subventions possibles

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché...



3.2 L'origine du miel (provenance du Québec).

Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>3.2.1 Augmenter le nombre d'apiculteurs qui ont la certification 100% Québec garantissant la provenance et la qualité du miel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de traçabilité ➤ Formation offerte aux nouveaux apiculteurs ➤ Publicité, promotion de la certification auprès des apiculteurs ➤ Tarification modulée en fonction de la taille des apiculteurs pour favoriser l'accès des plus petits à la certification 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenants gouvernementaux (MAPAQ) • Centres de recherche • Bureau des normes du Québec (BNQ) • Centres de formation • Table Filière • Services conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • An 1 • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Subventions possibles
<p>3.2.2 Accroître la visibilité du miel 100% Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Meilleur étiquetage ➤ Négociation avec les chaînes de détail afin de donner un meilleur accès aux produits québécois ➤ Publicité et promotion de la certification auprès du grand public 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Utilisateurs • Chaînes de détail • Partenaires divers • MAPAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • An 1 • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Subventions possibles • Partenariats

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché...



3.3 La qualité et la salubrité dans la production du miel.

Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>3.3.1 S'assurer de la constance dans la qualité du miel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Instauration d'un programme de traçabilité ➤ Meilleur contrôle de la qualité et de la salubrité chez les apiculteurs (Agence d'inspection des aliments) ➤ Formation et diffusion aux apiculteurs du guide des bonnes pratiques ➤ Développement d'un cahier de charge (associé à 100% Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Intervenants gouvernementaux • Centres de recherche • Services conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Projet(s) • Subventions possibles
<p>3.3.2 Améliorer les pratiques de régie des ruches et de gestion des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'outils et de matériel d'information sur les bonnes pratiques en termes de régie des ruches (p. ex. : entretien des ruchers, utilisation des pesticides, etc.) et de gestion des entreprises (p. ex. : administration, comptabilité générale, etc.) ➤ Mise en place d'un système d'aide aux nouveaux apiculteurs (p. ex. : à l'aide d'accompagnement, de mentorat, d'aide monétaire, etc.) ➤ Sollicitation des institutions d'enseignement agricole pour la mise en place de formations continues répondants aux besoins et problématiques actuels du secteur apicole 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • CRAAQ • Intervenants gouvernementaux (Emploi Québec) • Institutions d'enseignement et centres de formation • Table Filière • Services conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Projet(s) • Subventions possibles
<p>3.3.3 Assurer la qualité par un label (étiquetage) qui la garantit</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion auprès des apiculteurs de la certification 100% Québec qui garantit des critères de qualité ➤ Élaboration d'une convention de prix et de mise en marché pour le miel certifié 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité • Intervenants gouvernementaux • Centres de recherche • Table Filière 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Subventions possibles

Enjeu 3. La structuration de la mise en marché...



3.4 L'accès aux réseaux de distribution par les apiculteurs.

Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>3.4.1 Favoriser davantage le regroupement volontaire de l'offre pour accéder aux grandes chaînes</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Établissement d'une convention de prix et de mise en marché pour le miel➤ Négociation de meilleurs prix pour le vrac (réduire l'écart entre le vrac et le semi-détail)➤ Représentations auprès des producteurs-transformateurs➤ Diffusion d'information sur la structure de prix et ce qui revient aux apiculteurs	<ul style="list-style-type: none">• FAQ	<ul style="list-style-type: none">• Apiculteurs• Réseau de distribution et intermédiaires• Chaînes de détail	<ul style="list-style-type: none">• An 1	<ul style="list-style-type: none">• Interne• Subventions possibles
<p>3.4.2 Faire la promotion du miel québécois auprès des chaînes et auprès du grand public</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Démarche systématique et présentation auprès des chaînes➤ Publicité, promotion auprès du grand public	<ul style="list-style-type: none">• FAQ	<ul style="list-style-type: none">• Chaînes de détail• Intermédiaires• Table de mise en marché (UPA)	<ul style="list-style-type: none">• An 1	<ul style="list-style-type: none">• Interne• Subventions possibles

4. La concertation et la mobilisation du secteur



Pistes d'action	Responsable	Partenaires et exécutants	Échéancier	Budget et financement possible
<p>4.1 S'entendre entre producteurs apicoles sur les objectifs et pistes d'action (et sur qui les réalise)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion et explication du plan stratégique ➤ Diffusion d'informations régulières sur les décisions et réalisations de la FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Table Filière 	<ul style="list-style-type: none"> • An 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne
<p>4.2 Réintégrer le Conseil canadien du miel où se discutent les enjeux, politiques, législations, et maladies des abeilles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reprise de contact avec le CCM ➤ Définition d'une stratégie d'implication ➤ Identification d'un mode de financement 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • An 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Subventions possibles
<p>4.3 Mobiliser les membres afin de les faire réaliser que pour accroître la rentabilité et les volumes de production, il faut investir temps et argent dans leur industrie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de dispositifs de communication afin d'informer davantage les membres de la FAQ des divers projets ou « chantiers », des développements du secteur, des prix du marché et de l'évolution de celui-ci, etc. ➤ Mise à jour régulière de la section « Actualité » et « Membres » sur le site Internet de la FAQ ➤ Organisation de quelques activités d'information et de consultation par année 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Table Filière 	<ul style="list-style-type: none"> • An 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne • Subventions possibles
<p>4.4 Négocier des programmes d'aide financière, du soutien, des services-conseils, en lien avec la réalité des enjeux du secteur apicole</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroître la communication entre les différentes associations du secteur de l'apiculture au Québec ➤ Accroître les représentations auprès des différentes instances et partenaires d'importance du secteur apicole 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Intervenants gouvernementaux • Centres de recherche et de formation 	<ul style="list-style-type: none"> En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Interne
<p>4.5 Revoir la structure de financement du développement du secteur apicole</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un comité 	<ul style="list-style-type: none"> • FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Apiculteurs • Comité • Fondation 	<ul style="list-style-type: none"> En continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires